FLORNOY. FERRI

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

Produit

OMNIBOND - Part R
Fonds commun de placement (FCP) géré par FLORNOY FERRI

Nom de l'initiateur : FLORNOY FERRI
Code ISIN : FR0011147594
LEI : 969500GGWYETGMY50546
Site internet : https://www.flornoyferri.com
Contact : Appelez le 01 84 16 13 26 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de FLORNOY FERRI en ce qui concerne ce document d'informations clés. FLORNOY FERRI est agréée en France sous le n° GP-12000007 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/03/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : OMNIBOND (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM) sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP). OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE.
Durée : Le fonds a été créé le 16/12/2011 et agréé le 02/12/2011. La durée de vie de ce produit est de 99 ans. La société de gestion peut en outre décider de la dissolution ou de sa fusion à son initiative.
Objectifs : Il a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 2 ans minimum, une performance similaire ou supérieure nette de frais de gestion fixes à l'indice €STR + 100 BPS. Son indicateur est €STR + 100 BPS. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
La gestion d'OMNIBOND repose sur une gestion discrétionnaire et s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « bond picking » et est réalisée à l'aide de stratégies variées qui combinent :
◦ une approche de type « top down » (étude du contexte économique puis sélection de titres), fondée sur des critères macro- économiques, pour l'établissement de la stratégie d'exposition au risque de taux d'intérêt (sensibilité, duration, position de courbes de taux) et accessoirement au risque de change.
◦ une approche de type « Bottom up » (analyse des caractéristiques de chaque émetteur et de chaque émission), fondée sur des critères micro-économiques et sur l'analyse financière interne ou externe, pour déterminer l'exposition du portefeuille aux risques spécifiques (secteurs, émetteurs, titres).
La stratégie d'investissement, basée sur la gestion du risque de taux et de crédit, vise à choisir des titres d'une durée de vie proche de celle de l'indice, mais pas de manière exclusive. Elle est conditionnée par l'évolution des marchés de taux en euro et par les mouvements de la courbe de taux d'intérêt de la zone euro. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
Afin d'atteindre son objectif de gestion, le fonds est exposé en permanence aux titres de taux, issus indifféremment d'émissions publiques ou privées.
L'OPC peut investir :
◦ jusqu'à 100% maximum de son actif en produits de taux libellés en euro : titres de créances et instruments du marché monétaire publics ou privés dont la notation minimum des émetteurs est « Investment Grade »
◦ jusqu'à 60% maximum dans des titres spéculatifs appartenant à la catégorie haut rendement (« High Yield »), selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
jusqu'à 10% de son actif en OPCVM de droit français ou étranger et en FIA européens et/ou fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étrangers respectant les 4 critères de l'article R214-13 du COMOFI..
La zone géographique des émetteurs des titres de taux est la Zone Euro et/ou les pays membre de l'OCDE et, à titre accessoire, hors OCDE (maximum 10%), sans répartition par pays prédéfinie. L'exposition et/ou l'investissement en produits de taux issus de pays émergents, selon la définition du FMI, n'excédera pas 10% de l'actif net.
Le fonds sera géré dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 7. L'OPC est exposé :
◦ 60% maximum en titres dont les émetteurs sont non notés ou de notation inférieure à « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. Ces titres, appartenant à la catégorie haut rendement (« High Yield »), qui portent un risque de défaut plus important et offrent un rendement élevé, feront l'objet d'un suivi et d'une recherche effectuée par la société de gestion.
◦ 10 % maximum au risque de change.
◦ 10% maximum, directement ou indirectement, au risque action y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés.
L'OPC peut intervenir :
◦ Instruments financiers dérivés :
• Le fonds pourra avoir recours aux instruments dérivés à termes simple, conditionnels ou non, (futures et options) négocies sur des marchés réglementés et/ou organisé pour couvrir ou exposé le portefeuille aux risques taux, crédit, change et action.
◦ Titres intégrant des dérivés : négociés sur des marchés réglementés et organisés ou de gré à gré pour exposer le portefeuille aux risques de taux, change, crédit, action.
◦ jusqu'à 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles classiques notées ou non (pas d'obligations convertibles en actions synthétiques) ;
◦ Jusqu'à 100% de l'actif net en :
▪ obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur(obligation callable ou puttable), sans autres éléments optionnels ou de complexité
▪ EMTN intégrant des contrats financiers simples.
Jusqu'à 5% maximum de bons et droits de souscriptions issus des titres en portefeuilles
Indicateur de référence : Indice €STR + 100 BPS
Affectation des revenus : Capitalisation
Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11h30 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France (au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail) même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et/ou des jours de fermeture de Bourse (calendrier Euronext SA.).
Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs sauf « US Person », ressortissant Russe ou Biélorusse, personne physique et/ou morale résidant en Russie ou en Biélorussie, entité ou organisme établi en Russie ou en Biélorussie.
Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet https://www.flornoyferri.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : FLORNOY FERRI - 87-89 avenue Kléber , 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 2 années.

> Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé le produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.
Risque de liquidité : Dans des conditions de marché agitées, les prix des titres en portefeuille peuvent connaître des fluctuations importantes. Il peut être parfois difficile de dénouer dans de bonnes conditions certaines positions pendant plusieurs jours consécutifs. Il ne peut être garanti que la liquidité des instruments financiers et des actifs soit toujours suffisante. En effet les actifs du fonds peuvent souffrir d'une évolution défavorable sur les marchés qui pourra rendre plus difficile la possibilité d'ajuster les positions dans de bonnes conditions.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans **Exemple d'investissement : 10 000 €** **Scénarios**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 2 ans**
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 620 EUR**	**8 600 EUR**
	Rendement annuel moyen	-23,76%	-7,28%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 910 EUR**	**8 600 EUR**
	Rendement annuel moyen	-10,94%	-7,28%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 210 EUR**	**10 400 EUR**
	Rendement annuel moyen	2,11%	1,96%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 160 EUR**	**12 160 EUR**
	Rendement annuel moyen	21,60%	10,26%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2018 et mars 2020.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2020 et octobre 2022.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2022.

Que se passe-t-il si FLORNOY FERRI n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire et ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euros sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	**286 EUR**	**494 EUR**
Incidence des coûts annuels (*)	2,9%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,4% avant déduction des coûts et de 2,0% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	1,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,0% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	99 EUR
Coûts de transaction	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	39 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	48 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : Deux (2) ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour ce produit, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds. Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11h30 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France (au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail) même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et/ou des jours de fermeture de Bourse (calendrier Euronext SA.).

Plafonnement des rachats : En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète de souscriptions et rachats sur cet OPCVM.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

FLORNOY FERRI informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FLORNOY FERRI - 87-89 Av. Kléber, 75116 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse https://www.flornoyferri.com.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société https://www.flornoyferri.com.

Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : FLORNOY FERRI - 87 - 89 avenue Kléber - 75116 Paris.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse https://www.flornoyferri.com.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de FLORNOY FERRI et ne soit pas satisfait de la réponse de FLORNOY FERRI qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org